



# ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE D'ESTANTENS

## Fiche de pré-inscription Saison 2022 / 2023

Photo

Réservé GV Estantens

Date certificat médical

- Nom : .....
- Nom de jeune fille : .....
- Prénom : .....
- Né(e) le : ..... / ..... / ..... à .....
- Email **obligatoire pour l'envoi de la licence** :  
.....@.....
- Adresse : .....
- Code postal : ..... Ville : .....
- Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....
- Portable : ..... / ..... / ..... / .....

*Merci de bien vouloir nous signaler rapidement tout changement de coordonnées*

### Pièces à fournir pour la pré-inscription :

- cette fiche d'inscription signée avec une photo d'identité
- le paiement de la cotisation (voir les tarifs sur le document joint ; ordre pour les chèques : « GV Estantens »)
- un certificat médical (*rapel : ce certificat médical sera valable 3 ans*)

**Le dossier complet est à remettre lors des cours** à Marie-Thérèse Brousses ou Viviane Festi

**ou à déposer dans la boîte à lettres de Marie-Thérèse Brousses,**  
68 avenue Baïolvilla à Estantens, **IMPERATIVEMENT** avant le mardi 5 juillet.

**Cours auxquels vous vous inscrivez** (en indiquer de 1 à 3 par ordre de priorité) :

Gym Sport Santé mardi matin	Gym Tonique mardi soir	Gym Pilates débutant mercredi matin	Gym Pilates intermédiaire jeudi soir

Je soussigné .....

- certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la Gym Volontaire d'Estantens ci-joint et m'engage à le respecter.
- certifie avoir été informé de l'existence de l'assurance optionnelle **IAC Sport** et des garanties supplémentaires qu'elle apporte.
- certifie avoir été informé que l'association et la FFEPGV collectent et utilisent mes données personnelles dans le cadre de mon contrat d'adhésion avec l'association.
- certifie avoir été informé qu'il y a un risque, pour une partie inconnue et plus ou moins grande de la saison prochaine, de devoir aller faire cours à Muret (soit salle Mermoz pour les cours de Céline, soit salle Nelson Paillou pour les cours de Fabrice) et que ces possibles changements de salles ne seront pas un motif de remboursement de ma cotisation si cela advient.
- certifie avoir été informé qu'un protocole sanitaire pourra être mis en place par les autorités pour l'accès aux cours la saison prochaine (retour du Pass sanitaire ou vaccinal par exemple) et que ces possibles changements ne seront pas un motif de remboursement de ma cotisation si cela advient.

Je m'engage à respecter toutes les consignes sanitaires données par l'association.

**Date et signature :**

**Contact :** Marie-Thérèse (06 71 14 99 87) ou Viviane (06 87 97 55 08)



### Informations sur la Gym Volontaire d'Estantens :

- La **GV d'Estantens** est une association créée en 2014 et qui est affiliée à la **FFEPGV** (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire) <http://www.sport-sante.fr/ffepgv>
- **Les cours reprendront le jeudi 8 septembre.** Ils ont lieu à la **salle des fêtes d'Estantens** :  
(Sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés)
  - le **mardi avec Céline, de 19h30 à 20h45** (Gym tonique) **et de 10h30 à 11h30** (Gym Sport Santé)
  - le **mercredi avec Céline, de 10h45 à 11h45** (Gym Pilates débutant)
  - le **jeudi avec Fabrice, de 19h30 à 21h** (Gym Pilates intermédiaire, stretching / relaxation)
- **Partenariat payant avec la GV du Fauga et avec la GV de Beaumont sur Lèze (voir page suivante)**
- Avant de s'inscrire, les nouveaux peuvent assister gratuitement à 2 cours.
- L'adhésion à l'association permet de participer à toutes les heures de cours de la semaine
- **La licence FFEPGV est obligatoire** ; elle sert d'assurance et **donne droit à un reçu fiscal.**  
**Son prix est compris dans la cotisation**

Pour info, tarif de la licence 2022 / 2023	
<b>Licence individuelle + part départementale</b>	23€ (18€ pour -18 ans) + 4,50€ <b>soit 27€50 (22€50 pour -18 ans)</b>
<b>Assurance IAC Sport (optionnelle)</b>	<b>10 €</b>



- L'assurance optionnelle "**IAC Sport**" permet de meilleurs remboursements en cas d'accident.
- **Le paiement de l'option "IAC Sport" si vous souhaitez y souscrire, fera l'objet d'un règlement par chèque séparé de 10€.**

Cotisations pour la saison 2022 / 2023 <b>licence incluse</b>	Pré-inscriptions jusqu'au 5 juillet	Inscriptions en septembre
Tarif « adulte »	125€	140€
Tarif « ado 16-18 ans » (entre 16 et 18 ans au 01/09/2022 donc né entre le 01/09/2004 et le 31/08/2006)	98€	108€
Tarif « jeune » (- de 25 ans au 01/09/2022 donc né entre le 1/09/1997 et le 31/08/2004)	106€	116€
Tarif pour 2 adhésions / famille	210€ si 2 adultes 196€ si adulte + ado 204€ si adulte + jeune -25 ans 180€ si jeune -25 ans + ado	220€ si 2 adultes 202€ si adulte + ado 212€ si adulte + jeune -25 ans 188€ si jeune -25 ans + ado

- La cotisation est annuelle et est payable en :
  - ou 1 seul chèque déposé à l'encaissement en septembre.
  - ou 2 chèques correspondant chacun à la moitié du tarif (1 déposé en septembre, 1 déposé en novembre)
  - ou 3 chèques de 42€, 42€ et 41€ **ou** de 33€, 33€ et 32€ **ou** de 36€, 35€ et 35€ **ou** de 70€ (1 déposé en septembre, 1 déposé en novembre et 1 déposé en janvier 2023)
- Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association ou à la fédération à l'adresse suivante [contact@ffepgv.fr](mailto:contact@ffepgv.fr)
- L'association délivre des attestations de paiement pour les comités d'entreprise.
- **Site Internet de la Gym** : <http://club.sportsregions.fr/gv-estantens/>

## Partenariat avec Club Gym Détente du Fauga :

Les adhérents de la GV d'Estantens peuvent participer aux cours du Club Gym Détente du Fauga moyennant **une cotisation de 40€ pour la saison.**

Planning des cours à la salle des fêtes du Fauga :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		<b>9 h 15 à 10 h 15</b> Body Zen		<b>9 h à 10 h 15</b> Activités physiques adaptées senior
		<b>10 h 30 à 11 h 45</b> Activités physiques adaptées senior		
<b>18 h 30 à 19 h 45</b> Gym tonique		<b>18 h 30 à 19 h 45</b> Gym Pilates	<b>18 h 30 à 19 h 45</b> Body Zen	

[GV Le Fauga](#)

---

## Partenariat avec Club Féminin de Beaumont sur Lèze :

Les adhérents de la GV d'Estantens peuvent participer aux cours du Club Féminin de Beaumont sur Lèze moyennant **une cotisation de 40€ pour la saison.**

Planning des cours à la salle A des Anciennes Ecoles à Beaumont :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>9 h 30 à 10 h 30</b> Gym Senior avc Christiane BOUSQUET				
<b>20 H 30 à 21 H 30</b> Gym Tonique / Renforcement musculaire avec Salomé MARCHAND		<b>20 H 30 à 21 h 30</b> Gym Cardio avec Zumba ® / Fitsteps ® avec Nora MARCHAND		

[GV Beaumont sur Lèze](#)

**Contact :** Marie-Thérèse (06 71 14 99 87) ou Viviane (06 87 97 55 08)



Document à conserver

## Règlement Intérieur Gymnastique Volontaire d'Estantens

### Horaires des cours

- ✓ Mardi de 10h30 à 11h30
- ✓ Mardi de 19h30 à 20h45
- ✓ Mercredi de 10h45 à 11h45
- ✓ Jeudi de 19h30 à 21h

Aucun cours n'est dispensé durant les vacances scolaires ou lors des jours fériés (sauf spécification particulière).

- Chaque **nouvel adhérent** a la possibilité de faire **2 cours d'essai gratuits** avant son inscription définitive. Pas de cours d'essai pour une ré-inscription
- Les participants doivent être âgés de plus de 16 ans pour adhérer à l'association.
- Tout membre de l'association doit être à jour de ses cotisations (y compris feuille d'inscription et **certificat médical**).
- Chaque adhérent sera équipé :
  - de chaussures de sport,
  - d'une tenue adaptée à la pratique de la Gym,
  - d'un tapis de Gym (et / ou d'une serviette)

et pensez à prendre une bouteille d'eau, il est important de s'hydrater pendant les cours.

- **La salle est exclusivement réservée aux adhérents de la gym.**  
**Les non licenciés ne sont pas admis dans la salle lors des cours.**
- Pendant le cours : veillez à respecter les animateurs pendant leurs explications, elles sont importantes, entre autre, pour ne pas faire de faux mouvements.
- A la fin du cours : Rangez le matériel (les élastiques roulés et les poids dans les caisses appropriées).
- Si par erreur vous partez avec du matériel, merci de le ramener au cours suivant.
- Vous pouvez laisser vos tapis et vos fitball à la salle des fêtes dans le local fermé de la Gym (*prévoir éventuellement un marquage indélébile pour éviter les éventuels litiges d'appartenance...*).  
**Le bureau décline toute responsabilité en cas de disparition de tapis, de ballons ou autres problèmes.**
- **Les cours de GYM sont annulés lorsqu'il n'y a que deux adhérents de présents.**

**Le Bureau.**